



HAL
open science

Représenter Metz au XVII^e siècle. Le travail de Claude Chastillon. Partie 2 : Les monuments du Moyen Âge messin

Pierre-Édouard Wagner, Julien Trapp, Julien Léonard

► To cite this version:

Pierre-Édouard Wagner, Julien Trapp, Julien Léonard. Représenter Metz au XVII^e siècle. Le travail de Claude Chastillon. Partie 2 : Les monuments du Moyen Âge messin. Les cahiers lorrains : organe des sociétés littéraires et scientifiques de Metz et de la Moselle, 2021, 2, pp.45-58. hal-03477330

HAL Id: hal-03477330

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03477330>

Submitted on 21 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



2021
n° 2

Les Cahiers lorrains

Revue de recherches régionales depuis 1922



Société d'histoire & d'archéologie de la Lorraine



Représenter Metz au xvii^e siècle. Le travail de Claude Chastillon

Partie 2 : Les monuments du Moyen Âge messin

La *Topographie françoise* publiée dans sa première édition (1641) les planches dessinées par Claude Chastillon (1560-1616), mort vingt-cinq ans plus tôt, et marque le passage d'une préoccupation presque exclusivement militaire à l'origine des premiers atlas à un quasi-inventaire archéologique et monumental, lequel cependant consacre la majeure partie de ses cinq cents planches aux provinces du royaume situées à l'est de Paris². L'auteur des dessins était en effet « Ingénieur des camps et armées du roi » dans les provinces de Champagne et de Brie, ainsi que dans les territoires évêchois de Toul, Verdun et Pays Messin.

On doit à Chastillon une vingtaine de planches consacrées à Metz³, immortalisant ses antiquités, ses monuments du Moyen Âge et du xvi^e siècle, sans qu'il soit certain que l'on dispose ainsi de l'intégralité de ce que l'ingénieur avait pu relever en 1614, époque présumée de son séjour à Metz si

l'on considère la date portée sur deux gravures de la suite messine ; des croquis ont pu être perdus et/ou l'éditeur de 1641 a pu laisser de côté certains dessins non localisés ou par trop inachevés. Il consacre cinq planches au bâti médiéval messin qu'illustrent respectivement : une place publique, un bâtiment public, un monument religieux, une architecture édilitaire, une architecture privée⁴.

À la différence des vestiges antiques, dont les neuf planches ont été présentées dans la première partie de cette étude, les monuments du Moyen Âge ne semblent pas devoir servir la mémoire d'un passé glorieux et révolu. Il faut alors se demander pourquoi ils ont été choisis. Est-ce en raison de leur exemplarité dans chacune des catégories d'architecture ? Ils fourniraient ainsi une sorte de « *best of* » des réalisations médiévales encore visibles dans la cité messine dans la seconde décennie du xvii^e siècle. Il semble que Chastillon avait projeté

1 - Étude menée par l'association *Historia Metensis*.

2 - Boisseau (Jean) (éd.), *Topographie françoise ou Representations de plusieurs villes, bourgs, chasteaux, maisons de plaisance, ruines & vestiges d'antiquitez du royaume de France designez par deffunst Claude Chastillon*, Paris, Boisseau, 1641 [rééd. 1648 et 1655]. Sauf mention contraire, les illustrations de cet article en proviennent. Voir Pastoureau (Mireille), *Les atlas français, xvi^e-xvii^e siècles Répertoire bibliographique et étude*, Paris, BnF - département des cartes et plans, 1984, p. 96-124.

3 - Ce qui en fait la localité la mieux représentée dans cet ouvrage, après Paris et les résidences royales qui entourent la capitale.

4 - « PLACE REMARQUABLE DANS LA VILLE DE METZ DITTE CHAMPT A SEILLE » ; « LHOSTEL DE LA VILLE DE METZ » (Palais des Treize) ; « LA REMARQUABLE ET ANCIENNE ABBAIE DE ST VINCENT A METZ » ; « LE GRAND MAGAZIN DE LA VILLE DE METZ » (Grénier de Chèvremont) ; « BELLE MAISON ET MAGNIFIQUE ESTANT EN LA VILLE DE METZ » (Passetemps).

une édition de ses dessins ; il existe quelques dizaines de gravures exécutées de son vivant et signées par lui.

Un document contemporain, *Le portrait de la ville et cité de Metz, de l'industrie d'Abraham Fabert*, huile sur toile, peinte vers 1610, permet une appréhension globale du paysage messin tel que pouvait le percevoir le voyageur découvrant la ville depuis l'Est. En dehors de l'enceinte qui bénéficie d'un traitement particulièrement soigné, plus de quatre-vingts bâtiments se démarquent de la représentation conventionnelle de toitures indifférenciées qui matérialise les îlots et l'on aurait pu s'attendre à trouver parmi ces gravures et ne serait-ce que pour son site assez exceptionnel, « l'Hôtel Fabert », alors tout récent puisque construit entre 1603 et 1605 à la pointe nord du Saulcy (île de la Préfecture), ou encore « l'Hôtel de la Haute-Pierre », ancienne demeure canoniale, regardée alors comme l'une des plus belles maisons de la ville et qui, depuis 1559, sert au logement du gouverneur nommé par le roi. Outre la cathédrale achevée depuis un peu moins d'un siècle, et sans compter l'une ou l'autre des maisons conventuelles telles que les Célestins, on repère la nouvelle abbaye Saint-Arnould (jadis les Prêcheurs) ou la nouvelle abbaye Saint-Pierre au Quai. Plusieurs églises avaient également été reconstruites ou remaniées au début du XVI^e siècle, et il subsistait notamment après la démolition vers 1560 de l'église Saint-Jacques élevée sur la place du même nom dans les années 1510, deux grandes églises paroissiales bâties vers 1300 par les riches communautés de Saint-Simplice et de Saint-Martin, lesquelles de dimensions voisines, avaient près de 50 m de longueur pour une largeur de nef d'environ 18 m.

Trois vues de la seconde moitié du XVII^e siècle viennent compléter la documentation contemporaine dispo-

nible : Le *Profil de la ville de Metz* par Sébastien Leclerc, daté (la lecture de la date dans la banderole du titre étant incertaine) de 1650, selon Édouard Meaume⁵, ou de 1660, selon Maxime Préaud⁶. Le *Profil de la ville de Metz en Lorraine, vue du costé de la porte Mazel (sic)* d'Israël Silvestre 1667 et enfin Le [*Plan manuscrit de la citadelle de Metz*]⁷, de l'extrême fin du XVII^e siècle ou des toutes premières années du XVIII^e siècle (avant 1705) lequel est encadré par deux vues de profil : *Veüe de Metz, du costé de l'Hermitage* (Mont Saint-Quentin) et *Veue du costé du Chemin de Marsal* (coteau de Plantières-Queuleu) peuvent utilement servir à compléter ou à critiquer les représentations gravées d'après Chastillon.

L'hostel de la Ville de Metz

La gravure, du moins dans ses grandes lignes, est conforme aux autres représentations connues de

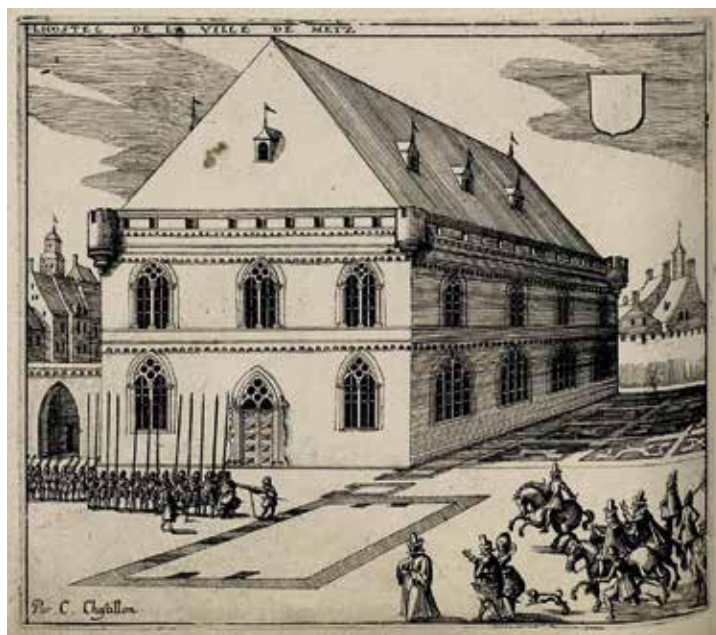


Fig. 1 : Cette gravure de Claude Chastillon figure le palais des Treize, hôtel de Ville de Metz depuis le début du XIV^e siècle, dans son état médiéval [C. Chastillon, *Topographie française ou représentation de villes, bourgs, châteaux, maisons de plaisance, ruines et vestiges d'antiquités du royaume de France*, Paris, Boisseau, 1655, p. 103] [Bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art, collections Jacques Doucet].

5 - Meaume (Édouard), *Sébastien Leclerc et son œuvre*, Paris, Baur & Rapilly, 1877.

6 - Préaud (Maxime), *Inventaire du fonds français. Graveurs du XVII^e siècle. Sébastien Leclerc*, Paris, BnF – département des Estampes, 1980, 2 vol.

7 - BnF, Est. Id 17, n° 21.



Fig. 2 : Le palais des Treize est visible sur ce plan peint de la ville au milieu du XVII^e siècle, au centre, à gauche de la cathédrale et en-dessous des bâtiments de l'Évêché (*Portrait de la ville de Metz*, huile sur toile, détail) [musée de La Cour d'Or-Eurométropole de Metz. Inv. 12021].

ce bâtiment (fig. 1). L'emploi répétitif du dessin des fenêtres reste pourtant assez éloigné de l'aspect de la face ouest du bâtiment connu par la gravure du feu d'artifice tiré dans la cour de l'évêché lors du *Voyage du Roi* en 1603⁸. Relevons également qu'elle méconnaît la haute toiture soulignant l'importance du lieu en doublant presque la hauteur de l'édifice établi juste en face de la cathédrale.

Le palais, tel qu'il apparaît sur le « *Plan Fabert* » dans sa version huile sur toile, n'est pas assez détaillé dans sa représentation pour que l'on puisse distinguer les détails de l'architecture (fig. 2) ; le document confirme cependant la présence d'échauguettes d'angle en encorbellement au niveau du crénelage, ainsi que sa haute toiture. Il présente par ailleurs l'avantage de donner une idée de l'environnement du bâtiment.

Jean-André Reignier, entrepreneur des fortifications et ouvrages de la ville, réalise en 1753 un *Plan de la place d'armes de Metz et ses environs qui comprennent la cathédrale, les chapelles des Lorrains, saint Pierre-aux-Images, des Foësses (sic), saint-Pierre-le-Vif, la paroisse Saint Gorgon et les rues qui aboutissent avec le projet de son agrandissement et de deux nouvelles communications... fait et dressé par les ordres de Monseigneur le maréchal duc de Belle-Isle*. De grandes dimensions (185 x 134 cm), il fournit notamment, à l'échelle de 1/435^e, une représentation de la façade principale que l'on doit considérer comme la plus exacte connue (fig. 3).

Le bâtiment trouve son origine dans les décisions du concile provincial de Trèves réuni sous l'autorité de l'archevêque Baudouin de Luxembourg le 28 avril 1310⁹, au cours duquel le clergé demandait

8 - *Voyage du roy à Metz, l'occasion d'iceluy : Ensemble les signes de resjouissance faits par ses habitans pour honorer l'entrée de Sa Majesté*, s.l. [Metz], Abraham Fabert, 1610.

9 - Synode de Trèves, 28 avril 1310 (voir en général Mansi [Gian Domenico] (éd.), *Sacrorum Conciliorum nova et amplissima collectio*, Florence, Zatta, 31 vol., 1758-1798), au chapitre LII : « *de justitia servanda* » (du service de la justice) on peut notamment lire : « *ni causa seculares in cimiteri tractantur vel in ecclesiarum atriiis* » [les causes séculières ne peuvent être débattues dans les cimetières où les locaux de l'église]. Cité par Prost [Auguste], *Les institutions judiciaires dans la cité de Metz*, Paris, Berger-Levrault, 1893, p. 79].

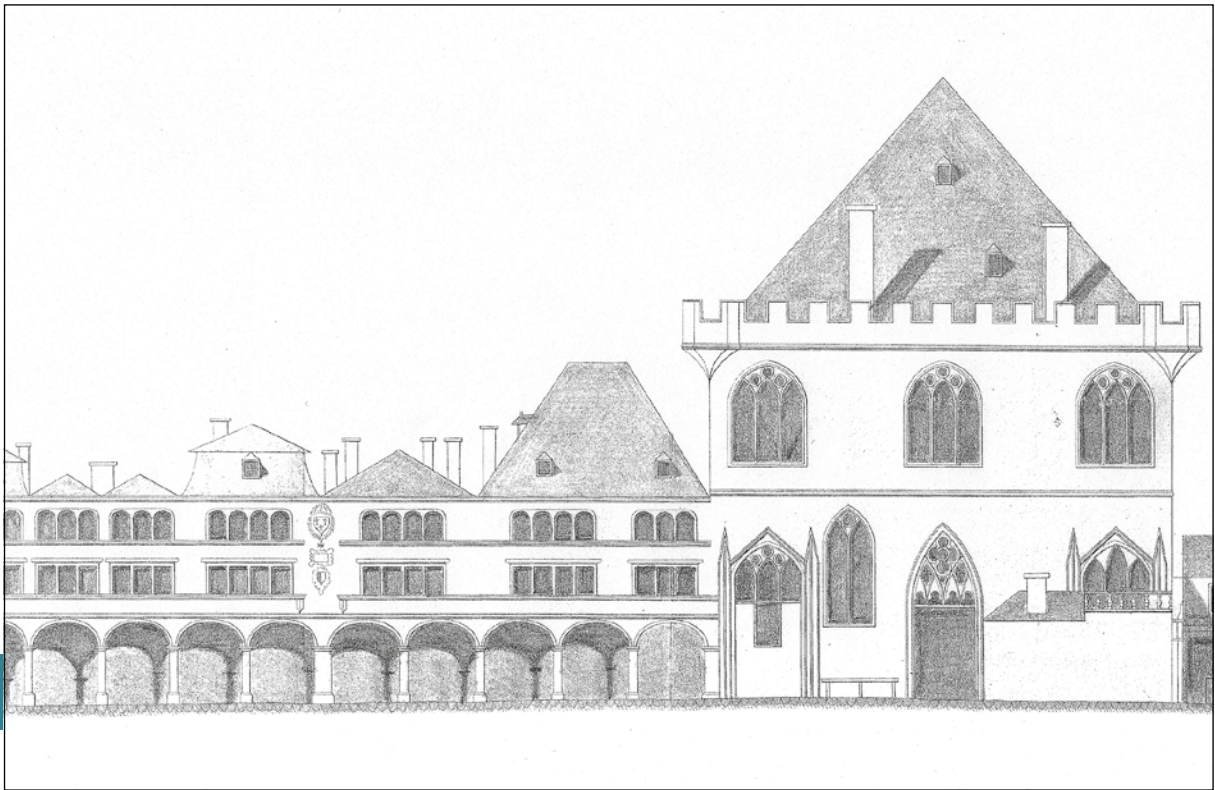


Fig. 3 : Élévation des façades du palais et des maisons à arcades voisines, sur le plan de Reignier [Bibliothèques-médiathèques de Metz].

que cessent les empiètements civils dans les lieux réservés au culte. Ainsi l'usage de tenir, deux fois par semaine, les audiences de la justice civile dans la salle du chapitre [le cloître] de la cathédrale messine avait-il été déclaré gênant par les autorités ecclésiastiques. Une commission de sept membres est alors désignée pour « faire la maison de ville »¹⁰. En avril 1315, les chanoines proposent aux magistrats d'acquérir, par voie d'échange, une maison canoniale située en face de la cathédrale et du palais épiscopal¹¹. À la suite de l'échange fait avec le chapitre, la ville renonce au droit d'aller lire les banns dans le cloître et d'y tenir les causes des *adjournés* [assignés à comparaître]. Pour compléter l'assiette du nouveau bâtiment, Audiatte femme de Poirson de Bionville demeurant à Gorze, vend le 1^{er} mercredi d'avril 1315, aux Sept, députés pour la construction du palais, la

maison où est le poids, sise en la rue des Treize devant le Grand moutier [aujourd'hui rue Blondel], entre l'hôtel canonial de Jehan de Raigecourt d'une part et l'hôtel Simonat Bize d'autre part. Le bâtiment, achevé en 1317, ressemble davantage aux « *Rathaüser* » d'Allemagne centrale et méridionale qu'à l'hôtel de ville des grandes villes drapières des Flandres et présente notamment de nombreuses analogies avec celui de Göttingen [Basse Saxe], construit vers 1270 et modifié de 1369 à 1444. Le palais des Treize portait officiellement le nom de « *palais de raxon* », à rapprocher du terme « *palazzo della ragione* » servant à désigner en Italie du Nord, le palais communal¹².

L'édifice n'ayant pas de beffroi, c'est la tour sud de la cathédrale toute proche qui reçoit, en 1383, la cloche communale (*ban cloche*) ; elle porte depuis le nom de

10 - AM Metz, DD 18.

11 - BM Metz, ms. 914, fol. 69.

12 - Deux inscriptions, encore en place en 1769, ont été relevées par dom Jean François et dom Nicolas Tabouillot (*Histoire de Metz par des religieux bénédictins de la congrégation de S. Vanne*, Metz, J.-B. Collignon, t. 3, 1775, p. 324). La première à l'intérieur, derrière la porte en montant l'escalier, porte la date de construction : « A TENS CON FAIXOIT SEST PALAIS FUT LI PAIN DUN DENIER SI FAIS [dessin d'un pain d'environ 11 cm de diamètre] KE LA QUARTE DE BLEIF VALUT XVI S. TANT VANDUE FUT. ET LI VINS SI ESTOIT SI CHIERS LA QUARTE VALUT X DENIERS. CIS CHIERS TENS BIEN II ANS DURAIST. LAN MCCC ET XVII » ; la seconde placée au-dessus de la porte du côté de la place d'armes fournit le nom officiel à défaut du nom d'usage : « PER DROIT DOIT OM CESTE MAXON //CLAMEIR LOU PALAIS DE RAXON ». Voir notamment les palais communaux de Padoue, Bergame, Vicence Vérone, Milan, Ferrare...

« tour de Mutte ». Si les magistrats de la République continuent d'être élus, jusqu'en 1552, dans le cloître canonial (Saint-Pierre-aux-Images) par les dignitaires ecclésiastiques messins, le Grand Conseil, le Conseil des Treize et les différentes *septeries* siégeront au palais jusqu'à sa confiscation par le roi (lettre de cachet du 1^{er} juillet 1633), ordonnant sa mise à disposition au profit du nouveau parlement en attendant la construction d'un nouveau bâtiment plus conforme au prestige de la cour. Celle-ci cependant y tiendra ses séances jusqu'à sa suppression en 1771. La démolition du palais – bâtisse fort délabrée semble-t-il – est décidée en 1754 pour l'établissement de la place d'Armes, mais il subsiste encore en 1769 et des vestiges de l'ancienne façade peuvent encore être reconnus dans les levés du plan-relief établis vers 1816.



Fig. 4 : Gravure de Claude Chastillon du grenier de Chèvremont, ancien grenier de la ville au Moyen Âge, construit au milieu du XV^e siècle [C. Chastillon, *Topographie française ou représentation de villes, bourgs, châteaux, maisons de plaisance, ruines et vestiges d'antiquités du royaume de France*, Paris, Boisseau, 1655, p. 104] (Bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art, collections Jacques Doucet).

Le grand Magasin de la Ville de Metz (grenier de Chèvremont)

Comme souvent dans les gravures de Chastillon, la représentation de la ruelle longeant la façade sud et plus largement, l'environnement du bâtiment ne correspond aucunement à la réalité connue par la documentation ancienne (fig. 4). Le bâtiment est cependant aisément identifiable grâce notamment au grand contrefort de la façade ouest (fig. 5). Cependant, de multiples erreurs de détail peuvent être relevées sans qu'il soit envisageable d'admettre que la gravure témoigne d'un état ancien aujourd'hui disparu. Il manque dès lors un étage de fenêtres remplacé par une rangée de petites ouvertures au niveau inférieur (meurtrières ou ventilation ?), le dessin des ouvertures du dernier étage est fautif, les échauguettes aux angles du crénelage sont inventées, les portes d'accès au rez-de-chaussée manquent, les soupiraux laissent envisager des sous-sols qui n'ont jamais existé, le massif contrefort mis en place en 1536 est ici d'une faiblesse exemplaire¹³, on peut encore ajouter une rangée de chiens-assis ajoutée à mi-pente de la toiture ainsi que l'absence du bâtiment annexe de l'escalier qui, sans doute plus récent que l'édification de la grange, existait cependant déjà au début du XVII^e siècle.



Fig. 5 : Le grenier de Chèvremont est aujourd'hui intégré au parcours de visite du musée de La Cour d'Or [cl. L. Kieffer – musée de La Cour d'Or-Eurométropole de Metz].

¹³ - L'année est connue par une inscription encore en place qui mentionne également plutôt que le quantième de la date, la profondeur extraordinaire des fondations du contrefort : « 18 P. DE. F. » [18 pieds de fondement, soit près de 6 m].

Alors que Metz pouvait également présenter jusque vers les années 1950 la grange des Antonistes et le grenier de Clairvaux, le grenier de Chèvremont est le seul à être distingué par Chastillon. Sa situation à flanc de colline qui accentue l'effet d'une hauteur de 27 m sous toiture, lui conférant un aspect monumental, est sans doute la raison de ce choix. Les bords de tréfonds signalent de nombreuses granges dans le secteur de la rue Chèvremont, ce qui peut sans doute s'expliquer par la proximité des moulins établis sur la Moselle en contrebas. Les archives font singulièrement défaut à l'histoire et l'usage de cette grange, un bref passage des chroniques constitue notre principale source¹⁴.

Place remarquable dans la Ville de Metz dite le Champ (sic) à Seille

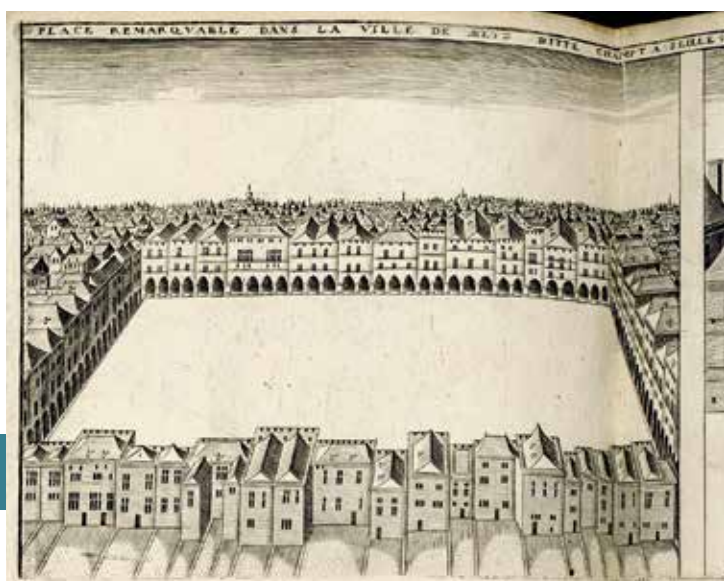


Fig. 6 : Le Champ-à-Seille, représenté par Claude Chastillon, reprend l'emprise actuelle de l'actuelle place Coislin [C. Chastillon, *Topographie française ou représentation de villes, bourgs, châteaux, maisons de plaisance, ruines et vestiges d'antiquités du royaume de France*, Paris, Boisseau, 1655, p. 177] [Bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art, collections Jacques Doucet].

Il s'agit ici de la plus vaste place de la ville, de plan approximativement carré (surface 1,5 ha)¹⁵ (fig. 6). Établie à l'origine hors de l'enceinte de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge entre la Seille et le Neubourg (faubourg fortifié qui doit fournir le gîte au comte de Metz, patron de la paroisse Saint-Martin) et à proximité de l'hôpital Saint-Nicolas, fondé par les bourgeois au XI^e siècle, la place est mentionnée dans la première moitié du XII^e siècle. La foire de mai qui ouvre les festivités de la translation de saint Clément (2 mai) et qui se tenait auparavant dans le bourg abbatial (Sablou) se tient sur cette place dès avant 1239. Celle-ci sert par ailleurs de foire aux bestiaux et de marché aux fourrages. Un marché hebdomadaire s'y tient de surcroît le jeudi. C'est également ici que se tiennent les plaids généraux présidés par le comte avoué. Après la suppression du comté de Metz, l'un des trois plaids annuels continue d'y être convoqué autour des loges (barraques de planches) que construisent les bouchers. C'est ici encore que se déroule en décembre 1356, la proclamation de la Bulle d'Or.

Si Chastillon a, semble-t-il, bien compris le système de la toiture messine médiévale, qui ignore généralement le mur pignon, mais présente un toit à quatre pentes ne débordant pas les murs gouttereaux – le mur élevé sur la rue dissimulant souvent la toiture (mur-écran) – la représentation de la place souffre d'une schématisation par trop poussée. La vue générale de la place depuis l'angle sud-est, fournie vers 1610 par un détail du *Portrait de la ville et cité de Metz*, de l'industrie d'Abraham Fabert (fig. 7), apparaît comme une représentation plus conforme à ce que l'on peut connaître de la réalité. Les passages couverts sur arcades attestés sur les quatre côtés (les arvaux) montrent – de manière bien plus réaliste – les surélévations des façades sur la place qui dissimulent les toitures. En outre, les maisons ne sont pas, strictement alignées formant un rectangle presque parfait comme l'indique la vue de Chastillon, mais présentent des inflexions concaves ou convexes, ainsi que diverses ruptures et ressauts. Les entrées de la place aux quatre angles, les ruelles intermédiaires, la petite chapelle de l'hôpital fondé en 1334 par

14 - « Audit an [1457], fut fait et aissevis en la maison qui fut à Staiffenel le clerc, en Chievremont près de la boucherie de Porte Moselle, un beau grant edifice où sont plusieurs estaige et greniers, qu'on dit à present les greniers cousto plus de quatre mille livres des deniers de la ville, sans que le bourgeois ou aultre en paissent aulcune chose ». Huguenin [Jean-François] (éd.), *Chroniques messines*, Metz, Lamort, 1838, p. 286.

15 - À comparer avec les places d'Arras (184 x 96 = 1,76 ha) ; Bruges (1 ha) ; Lille (155 x 72 = 1,10 ha) ; Ypres (1,25 ha) ; Bruxelles (1,48 ha).



Fig. 7 : L'ancien Champ-à-Seille est visible sur ce plan peint de la ville au milieu du XVII^e siècle, non loin de l'actuelle place Saint-Louis (*Portrait de la ville de Metz*, huile sur toile, détail) [musée de La Cour d'Or-Eurométropole de Metz. Inv. 12021].

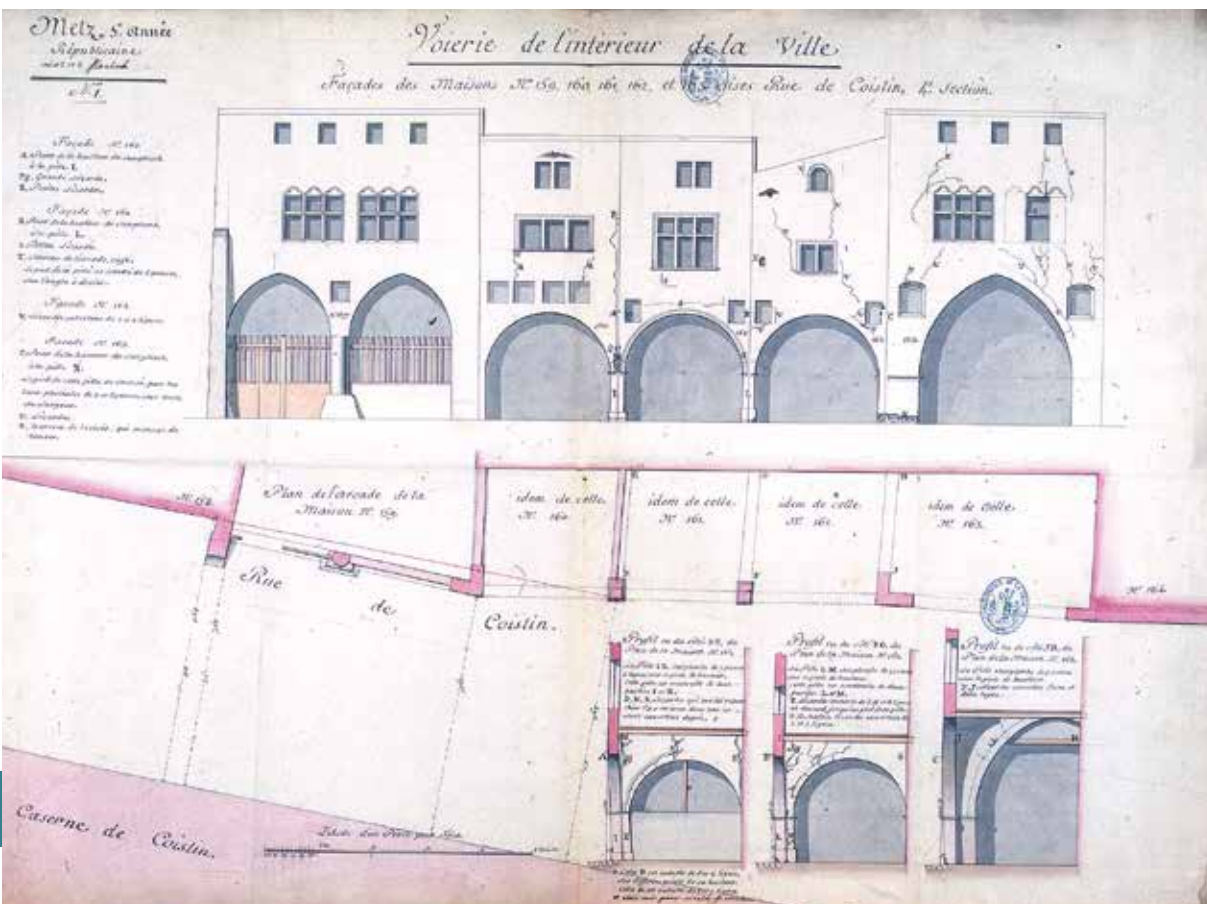


Fig. 8 : Le Champ-à-Seille était bordé au Moyen Âge par des maisons à arcades, semblables à celle de la place Saint-Louis, dessinées pour certaines à la fin du Moyen Âge [Archives municipales de Metz].



Fig. 9 : Les derniers maisons à arcades du Champ-à-Seille sont dessinées par le peintre Auguste Migette au milieu du XIX^e siècle, peu de temps avant leur destruction (musée de La Cour d'Or-Eurométropole de Metz. Inv. 12736).

Jean de la Cour (la Chapelotte ou Chapelle des Trois Rois) sont bien marquées sur le plan Fabert alors que Chastillon présente une élévation régulière et systématique comme si les bâtiments répondaient à un programme planifié. Un détail de la gravure d'Israël Silvestre *Profil de la ville de Metz vue du cote de la porte Mazel*. 1667 montre bien qu'il n'en était rien et que chaque bâtiment présentait une élévation qui lui était propre, la distinguant des maisons voisines ce qui est encore confirmé par un relevé avant démolition de Gardeur-Lebrun, daté d'avril 1797 [fig. 8] et un dessin d'Auguste Migette au milieu du XIX^e siècle [fig. 9].

La remarquable et ancienne abbaye de St Vincent à Metz

Le dessin de Chastillon est l'un des deux connus fournissant une représentation de la tour occidentale qui succède à la tour de façade de l'église ottonienne (seconde moitié du X^e siècle) [fig. 10]. Il paraît au premier coup d'œil conforme à l'architecture telle que l'on peut encore aujourd'hui l'appréhender [fig. 11]. En y regardant de plus près, il faut cependant constater que Chastillon n'a pas su rendre toute la complexité du chevet.



Fig. 10 : Cette gravure de l'ancienne église abbatiale Saint-Vincent par Claude Chastillon montre l'édifice dans son état médiéval, notamment avec sa tour-clocher, disparue peu de temps après [C. Chastillon, *Topographie française ou représentation de villes, bourgs, châteaux, maisons de plaisance, ruines et vestiges d'antiquités du royaume de France*, Paris, Boisseau, 1655, p. 200] [Bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art, collections Jacques Doucet].



Fig. 11 : L'ancienne église abbatiale Saint-Vincent avec son portail du XVIII^e siècle, en arrière-plan [cl. L. Kieffer].

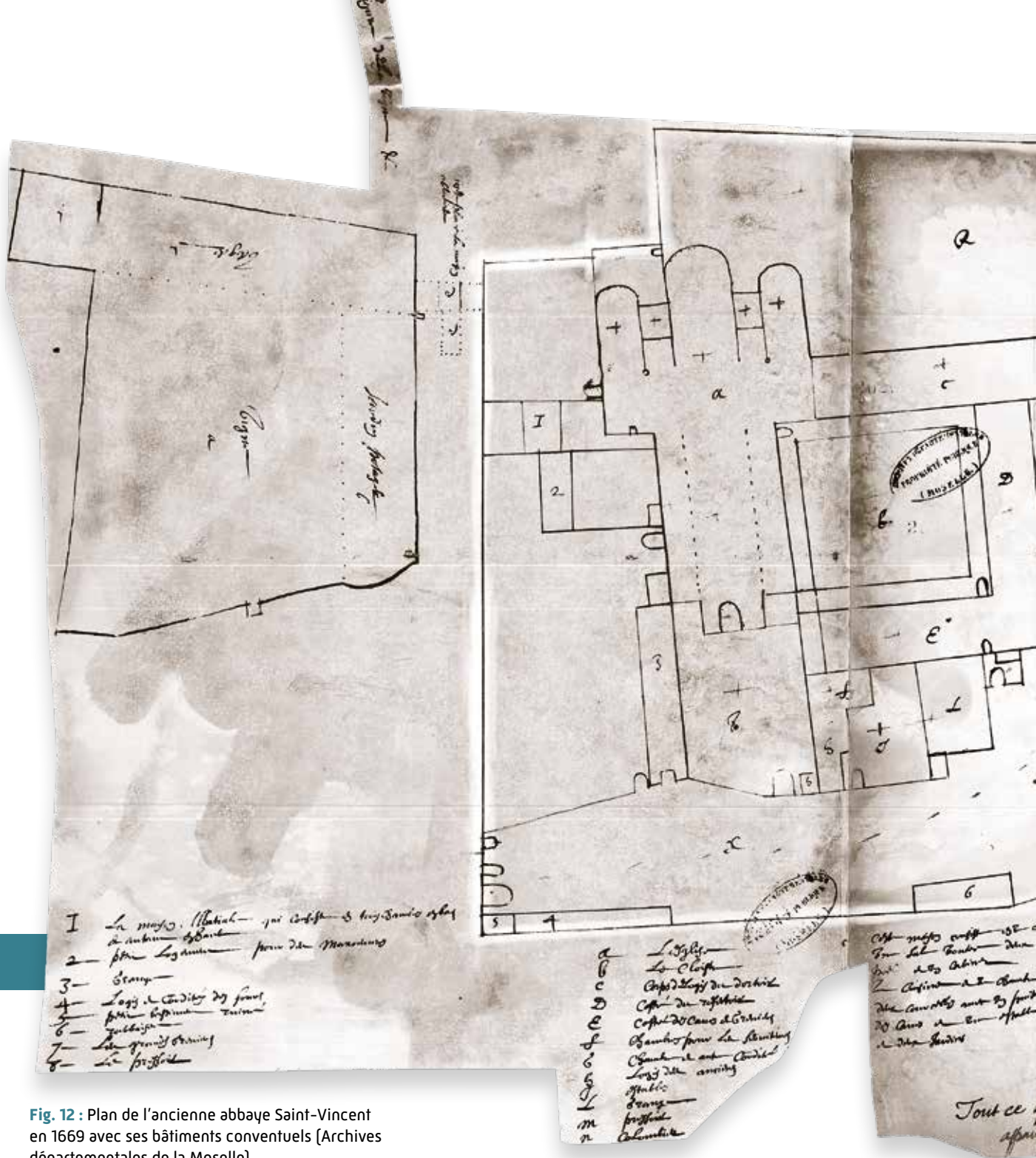


Fig. 12 : Plan de l'ancienne abbaye Saint-Vincent en 1669 avec ses bâtiments conventuels (Archives départementales de la Moselle).

Haute de plus de 50 m, la tour est frappée par la foudre en 1710. Les documents d'archives permettent de préciser son histoire mouvementée (fig. 12) : mentionnant jusqu'au début du XVIII^e siècle l'existence d'un socle roman (10 x 10 m) conservé jusqu'à mi-hauteur, sur lequel on a assis un nouveau clocher construit dans le second quart du XV^e siècle¹⁶,

comme en témoigne un devis de 1736 mentionnant l'appareil de moellons monté jusqu'à la voûte de la nef et poursuivi en pierres de taille pour les parties supérieures. Les deux tours encadrant l'abside ont ainsi été reconstruites en même temps, il n'est donc pas étonnant de relever dans le dessin de Chastillon un air de parenté entre les trois clochers.

16 - L'incendie de 1395 avait détruit les trois clochers. On travaillait à la tour du clocher de façade sous l'abbatiale de Nicole de Gournais [1415-1452].

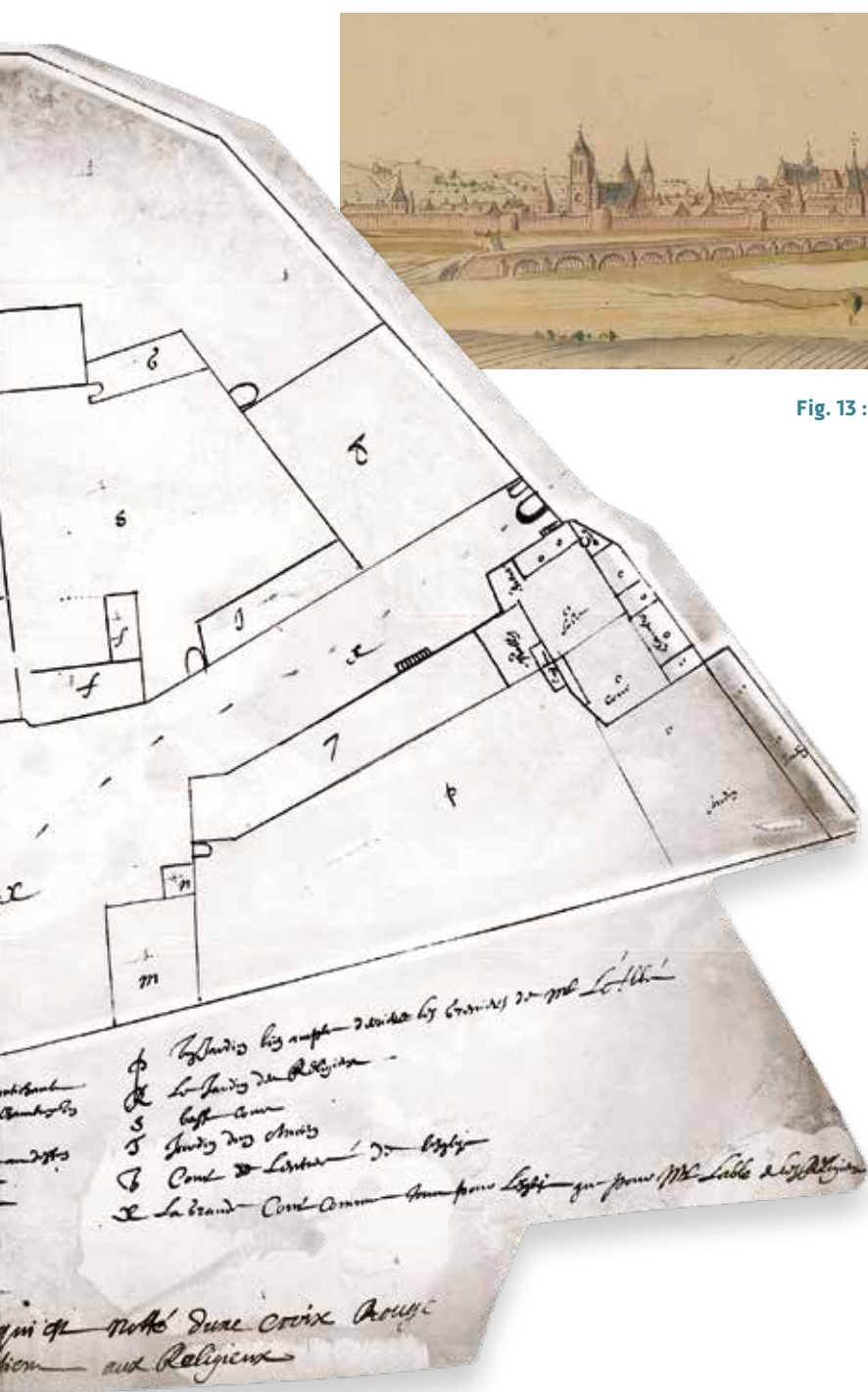


Fig. 13 : Détail de la *Veüe de Metz, du costé de l'Hermitage* (Bibliothèques-médiathèques de Metz).

Relevons encore quelques erreurs dues sans doute à des défauts de parallaxe et de perspective : les contreforts de l'abside principale devraient atteindre le niveau de l'égout du toit et être couverts de pinacles, les tourelles des escaliers à vis desservant par l'extérieur les deux clochers orientaux devraient atteindre la limite entre les deux chambres, le transept devrait également dépasser d'une travée les absides des deux chapelles latérales celles-ci de plus masquent les étages inférieurs des clochers. Le transept est ici presque escamoté, ce qui favorise l'envol des tours, mais donne l'impression d'un ensemble étriqué.

La *Veüe de Metz, du costé de l'Hermitage* (Mont Saint-Quentin) qui accompagne le plan manuscrit de la citadelle de Metz datable des environs de 1700, donne de l'aspect de la façade ouest un croquis rapide, mais qui s'accorde au plan de l'abbatiale figurant dans le *plan dit de Belle-Isle* [vers 1738] (fig. 13), on peut ainsi relever que le second niveau de la tour était percé d'une grande rose sans doute mise en place au xv^e siècle.

Belle maison et magnifique estant en la Ville de Metz

La gravure de Chastillon représente la façade du Passetemps sur la rivière (fig. 14). Le centre est occupé par une grosse tour carrée percée de quatre étages de fenêtres et couverte d'un toit à deux niveaux de lucarnes que termine une lanterne. De chaque côté s'allongent deux corps de bâtiments, présentant à leur extrémité une tourelle en encorbellement. La gravure montre encore sur la gauche,

du côté d'une église qu'il faut identifier comme étant celle de Saint-Marcel, un grand bâtiment qui, bien que séparé des autres par un canal ou une ruelle, semble dépendre aussi de l'hôtel. À droite, au-delà de l'abreuvoir, se dresse également une aile de commons qui n'est pas représentée ici, mais que l'on connaît par un plan de la ci-devant abbaye de Saint-Vincent de 1795¹⁷. Il ne subsiste plus aujourd'hui qu'une tourelle sur la rivière conservée en 1854 par les constructeurs de l'orphelinat Sainte-Constance (fig. 15).

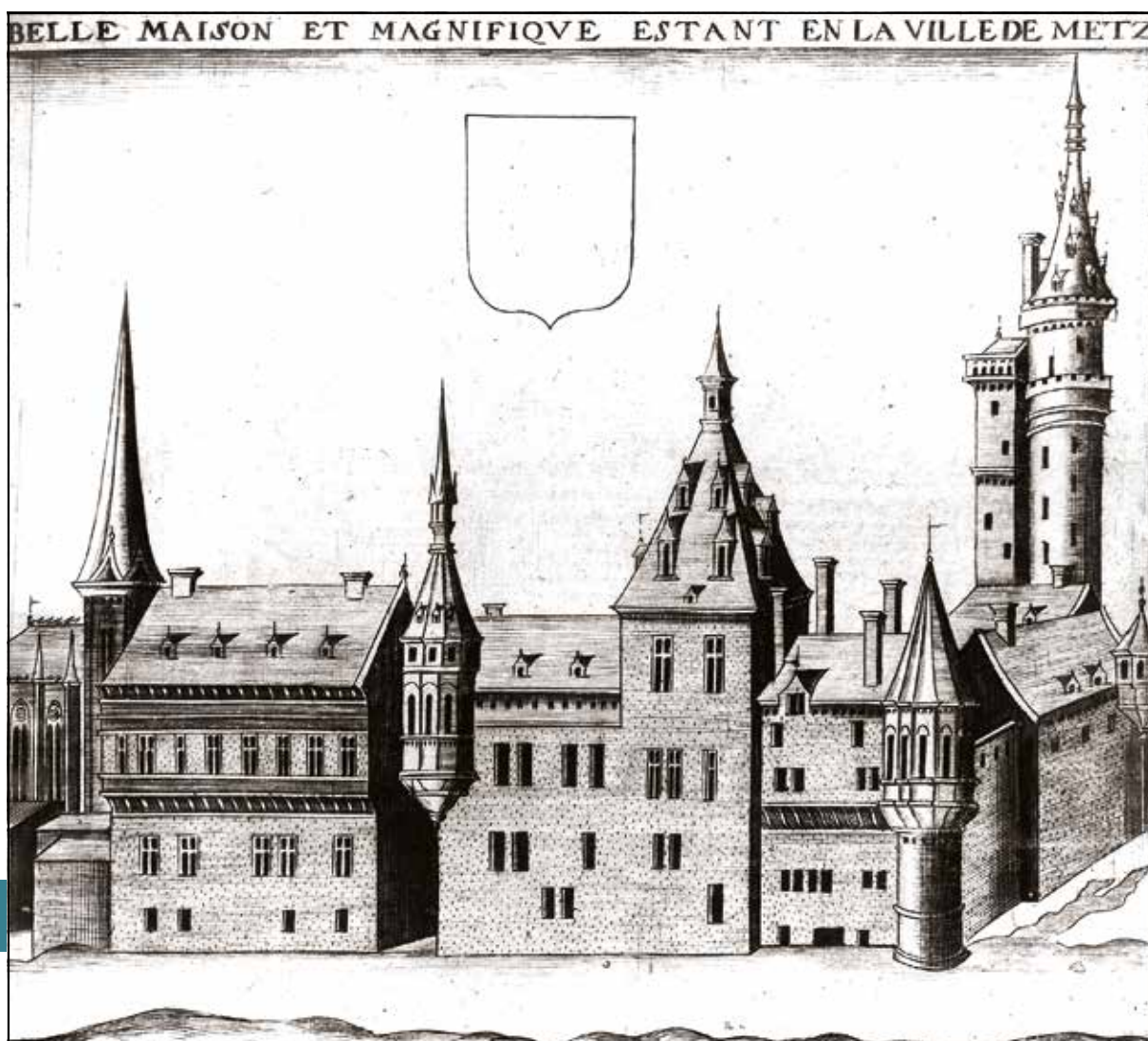


Fig. 14 : Cette gravure de Claude Chastillon représente l'ancien hôtel du Passetemps dans son état médiéval au début du XVII^e siècle (C. Chastillon, *Topographie française ou représentation de villes, bourgs, châteaux, maisons de plaisance, ruines et vestiges d'antiquités du royaume de France*, Paris, Boisseau, 1655) [Bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art, collections Jacques Doucet].

17 - *Plan du rez-de-chaussée de la ci-devant maison conventuelle de Saint-Vincent, nivôse an 6^e (1795)*, signé Gardeur Lebrun, BM Metz, Cartes et plans non classés. Une copie partielle sur calque effectuée par Auguste Migette et a été publiée par Schmitz (Wilhelm), *Der mittelalterliche Profanbau in Lothringen*, Düsseldorf, Wolfrum, 1899.



Fig. 15 : Aujourd'hui ne subsiste que peu d'éléments de l'hôtel du Passetemps, notamment cette tourelle qui surplombe le bras intérieur de la Moselle [cl. L. Kieffer].

Tant sous le rapport de la perspective générale que sous celui des détails, la gravure de Chastillon souffre de nombreuses imperfections, la moindre n'étant pas la haute tour cylindrique figurant à l'arrière-plan et que l'on imagine devoir faire partie de ce palais de conte de fées anticipant les plus belles réalisations de Louis II de Bavière. On possède en effet une autre élévation de cette même façade fournie par un détail du *Portrait de la ville et cité de Metz* (1610) ; à moins que les nombreuses restaurations de ce beau plan, aujourd'hui conservé au musée de La Cour d'Or, ne soient parvenues à gommer toute trace de cette vertigineuse construction, il faut considérer, qu'elle ne peut se retrouver dans aucune des deux maigres tourelles que le plan fait figurer à chaque extrémité de la façade sur rue.

Construite en 1486 dans le quartier Outre-Moselle par Pierre Baudoche, ancien maître-échevin de

Metz, la maison laissait lire sur la façade l'inscription suivante : « *Passe-temps pour gens solacier* [c'est-à-dire consoler, égayer, distraire], *est nommée ceste maison, qui par avant longue saison, se nommait le moulin Grangier* », ce qui est confirmé par Philippe de Vigneulles¹⁸. Cet hôtel fut successivement occupé par le duc de Suffolk qui y loge de 1514 à 1518 puis, dans la seconde moitié du XVI^e siècle (1560), il appartient à un certain Jean de Roucey, écuyer, seigneur de Thermes, qui le vend en 1600, à un particulier nommé Étienne Pérignon. Ce dernier le possédait encore dix ans plus tard, comme le prouve une ordonnance de l'hôtel de ville (14 septembre 1610), par laquelle il lui est enjoint d'y loger M. de La Hillière¹⁹. Ancelle Pion, veuve Pérignon, se réserve la propriété du Passetemps, qu'elle tenait sans doute de son premier mari, quand en 1612, elle épousa son second mari Philippe de Vigneulles, riche bourgeois de Metz, veuf et déjà père d'une nombreuse famille²⁰. À la mort de ce dernier en 1634, le Passetemps retourna aux héritiers d'Ancelle Pion et en 1637, une demoiselle Charlotte Pion le vend à Paul Ferry (1591-1669), pasteur de l'Église réformée de Metz lequel, en 1613, avait épousé Esther, fille de ce même Philippe de Vigneulles. Paul Ferry acquitta, en 1640, la somme de treize cents livres, correspondant au huitième du prix global de la vente ; ce qui porte à un peu plus de dix mille livres d'alors, la valeur du Passetemps. Paul Ferry devait revendre le Passetemps en 1650. En 1663, le président de Loynes habitait sans doute le Passetemps dont il démembra une partie au profit du nouveau couvent des Ursulines²¹.

Un document des archives départementales atteste que quelques années après la mort du Président de Loynes (1690), ce qui restait du Passetemps était devenu la propriété Philippe-Eberhard de Bavière, prince de Loewenstein (1688-1720)²², grand doyen de Strasbourg et de Cologne, postulé le 16 avril 1694

18 - Vigneulles (Philippe de), *La Chronique de Philippe de Vigneulles*, éd. Bruneau (Charles), Metz, SHAL, t. 3, 1932, p. 126 « *En celle année, seigneurs Pier Baudoche fist acomencier à ediffier la maison de Paise temps, situées devant l'église de Saint Vincent. Car en ce lieu solloit estre en ce tamps le mollin Gangnier. Et pour faire celle maison grande et spacieuse fut dudit seigneur Pier achetés environ xiii ou xiiii petite maisonnette qui estoient là entour ; et fist tout abattre pour joindre avec ledit mollin* ».

19 - Sans doute Oger de la Hillière (1568-1634), seigneur de Goult, capitaine en la garnison de Metz (dès avant 1620), puis lieutenant-colonel au régiment de Piémont, nommé par le roi au gouvernement d'Épinal ; il était le quatrième et dernier mari de Madeleine de Gournay.

20 - Il était le petit-fils du célèbre chroniqueur messin.

21 - Il manque environ un tiers de l'hôtel du côté sud vers la maison des Ursulines où dom Dieudonné a pu reconnaître encore vers 1770, dans la basse-cour du couvent, une haute tour d'environ soixante pieds (circa 20 m), surmontée d'une flèche en ardoises et accompagnée d'une tour plus petite qui contenait l'escalier et que terminait une terrasse bordée d'un balcon sculpté à jour.

22 - AD Moselle, J 5804.

